



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 23/10/2025

Date d'affichage : 04/11/2025

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

0 3 NOV. 2025

L'an **deux mil vingt cinq, le vingt neuf octobre, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, M. Mohammed EL HABCHI, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL, Mme Claudette DUPUY.

Étaient absents excusés : Mme Amandine MORENO, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, Mme Martine DAFFOS, M. Alain VALETTE.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Nathalie REBELLE, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Procurations : Mme Amandine MORENO en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de M. Pierre CASTEL, Mme Christine BINDER en faveur de M. Claude ESCLOUPIER.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2025-101**

Domaine : 4.2 - Personnels contractuels

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : Ajustement du tableau des effectifs -Création de poste.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Quillan MA-DEL-2025-010 portant approbation du tableau des effectif de la Commune de Quillan pour 2025 ;

Vu l'arrêté municipal 2022-02-001 instaurant les LDG ;

Considérant que la modification du tableau des effectifs en vue de la création de poste ne nécessite pas l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la création de poste sur les filières suivantes :

- 1 poste de catégorie A filière sportive de conseiller APS, titulaire, à temps complet.

A cet effet, M. Le Président propose au conseil Municipal :

- 1- D'approuver le principe de l'ajustement du tableau des effectifs de la Commune
- 2- De créer le poste tel que ci-dessus énoncé
- 3- Dire que ce poste sera ouvert à compter du 1^{er} novembre 2025
- 4- Dire que les crédits budgétaires seront inscrits au BP 2025 et suivants en section de fonctionnement de la Commune de Quillan
- 5- Dire que Monsieur le Président est autorisé à engager toutes les formalités et procédures nécessaire à cette opération

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 19 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2025-101**Identifiant FAST :** ASCL_2_2025-11-03T10-37-54.00 (MI264989852)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20251103-2025-101-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** PERSONNEL COMMUNAL : Ajustement du tableau des effectifs
-Création de poste**Date de décision :** Nov 3, 2025 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique
4.2. Personnel contractuel**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2025-101.PDF](#)**Préparé**Date **03/11/25 à 10:37**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **03/11/25 à 10:37**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **03/11/25 à 10:42**